



PLAN de DÉVELOPPEMENT des MOBILITÉS



2020 - 2026

Délibération du 17 décembre 2020

SOMMAIRE

Introduction	p.3
<u>Mobilités douces - Plan vélo</u>	
Fiche action n°1 – Résorption des points noirs sur la véloroute V50	p.4
Fiche action n°2 – Création de liaisons douces	p.5
Fiche action n°3 – Requalification de la maison éclusière d’Arnaville	p.6
Fiche action n°4 – Création, balisage et entretien de sentiers VTT et de circuits vélo sur route	p.7
Fiche action n°5 – Collectivités exemplaires : prise en compte systématique du vélo dans les aménagements, achats d’équipements et contrats de services	p.8
Fiche action n°6 – Mise en place de compteurs de fréquentation cyclable	p.9
Fiche action n°7 – Règlement d’aides financières pour l’équipement cyclable	p.10
Fiche action n°8 – Chantiers pilotes pour l’accessibilité cyclable des établissements scolaires	p.11
Fiche action n°9 – Animation et apprentissage à destination de la jeunesse	p.12
Fiche action n°10 – Acquisitions de labels vélo	p.13
Fiche action n°11 – Evènements fédérateurs autour du vélo	p.14
<u>Mobilités du quotidien</u>	
Fiche action n°12 - Transport à la demande	p.15
Fiche action n° 13 - Mobilité solidaire	p.16
Fiche action n° 14 - Développement du covoiturage	p.17
Fiche action n° 15 - Mobilité du Quotidien	p.18

INTRODUCTION

La communauté de communes Mad et Moselle, forte de son engagement dans la lutte contre le changement climatique, souhaite œuvrer concrètement pour une mobilité durable sur son territoire.

Développer une mobilité durable, c'est permettre aux habitants, aux entreprises, aux différents acteurs du territoire de se déplacer par un moyen de transport supportable sur le long terme d'un point de vue environnemental, économique, social et sanitaire.

En tant qu'Autorité Organisatrice de la Mobilité, et conformément à la Loi d'Orientation des Mobilités de 2019, la CCMM peut agir sur les axes de transport régulier, de transport à la demande, sur les services de mobilités actives, partagées et solidaires.

Les élus de Mad & Moselle ont délibéré le 17 décembre 2020 en faveur d'un plan de développement des mobilités qui a pour objectif de permettre le déploiement de différentes solutions alternatives à la voiture individuelle, afin d'en réduire son utilisation, tout en conservant l'attractivité de son territoire.

Ce plan fera partie intégrante du projet de territoire en cours de définition, notamment sur les enjeux d'amélioration du cadre de vie, d'amélioration des mobilités en lien avec la transition énergétique, de promotion de la santé et des sports-loisirs et d'attractivité résidentielle et touristique du territoire.

La conjoncture est propice au territoire pour le développement des mobilités :

■ Un potentiel pour le développement des mobilités douces :

- Forte pratique cyclable sur le territoire, à la fois en termes de loisirs, de déplacements du quotidien et de tourisme
- Territoire vallonné et propice à la pratique du vélo et du VTT + présence de cours d'eau
- Une Vélo route V50 européenne traversant une partie du territoire et un schéma V56 sur un autre secteur

■ Des actions déjà expérimentées pour la mobilité du quotidien

■ Des partenaires engagés dans la mobilité : les communes, le PETR Val de Lorraine, le PNRL dans le cadre du TEPCV, l'association Vélo et Mobilités Actives Grand Est (VMA), l'association Mad & Moselle Singletrack, les acteurs du territoire, la Fédération Familles Rurales, la Région Grand Est.

■ Des financements axés sur la thématique dans le cadre des priorités nationales et européennes pour lutter contre le réchauffement climatique notamment le plan national vélo et mobilités actives et l'obtention des Appels à projet "Vélos et territoires" de l'ADEME et "Continuités cyclables" de l'Etat; fonds CEE - TEPCV du PNRL

■ Un financement local affecté : versement transport

Dans ce contexte, les pistes de travail sont diverses et touchent autant à l'offre de transport régulier, à la demande, à la mobilité alternative, à la promotion et à la découverte de notre territoire qu'au développement de la pratique sportive et de loisirs à vélo. Les fiches actions présentées ont été travaillées par les groupes de travail lors du précédent mandat et ce plan de développement des mobilités à vocation à évoluer ou à être complété durant ce mandat 2020-2026.

Délibération du 17 décembre 2020



Fiche action n° 1 Résorption des points noirs sur véloroute V50

Axe

Aménagements

Enjeux

Mobilité du quotidien / Tourisme / Sports et loisirs

Porteur du projet

CCMM – Pôle Développement durable

Descriptif

Sur le territoire de Mad & Moselle, les cyclistes peuvent emprunter la véloroute nationale V50 « La voie Bleue » d'Arnville à Jouy-aux-Arches. Ils restent cependant confrontés à des difficultés sur certains tronçons de la V50 empruntant la voirie routière. 2 points noirs ont été recensés particulièrement dangereux et des études ont été menées pour les résorber.

■ **Projet n° 1 : Création d'une passerelle piétonne et cyclable pour le franchissement du pont de la Moselle entre Novéant-sur-Moselle et Corny-sur-Moselle** (Accompagnement PETR, Assistance à maîtrise d'ouvrage MATEC, Maîtrise d'œuvre CD57). L'étude préliminaire a été réalisée en 2018 et 2019 pour permettre de définir le type de travaux et le plan de financement prévisionnel (4 232 000 € HT).

■ **Projet n° 2 : Franchissement du pont canal à Arnville**

Coût

Pour le projet n° 1 : 40% de financements soit 1 692 000 € HT ont déjà été obtenus par l'appel à projet de l'Etat Fonds Mobilités Actives « Continuités Cyclables ». Des demandes de financements complémentaires sont en cours auprès du CD57 – Ambition Moselle et des fonds DSIL pour atteindre 80% de subvention. La maîtrise d'œuvre est prise en charge par les services du département de Moselle.

Pour le projet n° 2 : Obtention de 20% HT par le CD54 soit 12 254 € sur un montant total de travaux de 61 270 € - Financements complémentaires à solliciter.

Calendrier

Pour le projet n°1 : APD en cours par le CD57 pour un démarrage de travaux prévisionnel en 2022.

Pour le projet n° 2 : Démarrage des travaux après obtention des financements complémentaires.

Partenaires

PETR Val de Lorraine, MATEC, CD57

Documents consultables

Etudes MATEC



Pont entre Novéant sur Moselle et Corny sur Moselle



Pont entre Novéant sur Moselle et Corny sur Moselle



Pont canal à Arnville



Fiche action n° 2 Création de liaisons douces

Axe

Aménagements

Enjeux

Mobilité du quotidien / Tourisme / Sports et loisirs

Porteur du projet

CCMM – Pôle Développement durable

Descriptif

Une véloroute nationale V56 « La voie Bleue » a déjà été réalisée d'Arnaville à Jouy-aux-Arches de 2012 à 2018 ainsi qu'une jonction V50 – Actisud en 2019.

L'objectif est un maillage du territoire avec la création de différents itinéraires cyclables (véloroute, aménagements de voirie, utilisations de chemins existants) desservant les lieux emblématiques de la CC et les autres territoires notamment :

■ **Projet n° 1 : Une véloroute de la Moselle (V56) jusqu'à Madine en passant par la vallée du Rupt-de-Mad** est en cours d'étude technique en partenariat avec le PETR Val de Lorraine et Vélo Mobilité Active Grand Est (une jonction jusqu'à la forêt de la Reine pourra être étudiée). Cette liaison vient d'être reconnue au schéma national pour la véloroute nationale V56 "Les grands Lacs" reliant la Moselle/Madine/Der/Forêt d'Orient. Depuis ce classement, le niveau d'ambition a changé, il faudra alors respecter le cahier des charges des véloroutes et avoir un revêtement type bitume tout au long de l'itinéraire. Cela augmente les coûts de réalisation mais ouvre à des financements bien plus importants.

■ **Projet n° 2 : Une liaison douce " boucle locale" de la Moselle (V50) en passant dans la vallée de la Gorzia jusqu'à Chambley Planet Air puis V56 (une jonction vers l'étang de Lachaussée va être étudiée).**

A noter que le Département de Meurthe-et-Moselle a décidé d'élaborer un schéma départemental des circulations douces en associant les collectivités et partenaires œuvrant dans le domaine de la randonnée pédestre et cyclotouristique.



Coût

Pour le projet n° 1 : Définition du tracé et maîtrise d'œuvre jusqu'à la phase avant-projet définitif pris en charge par le PETR dans le cadre de l'appel à projet "Vélo et Territoire" - Recherche de financements à réaliser avant la phase de travaux – **Projet estimé à 6 millions d'€**

Calendrier

Pour le projet n°1 : Rendu de l'APD pour l'été 2021 puis recherche de financements – Engagement d'une 1ère tranche de travaux en 2024 (Arnaville-Villecey/Mad) puis réalisation de l'étude de la seconde tranche (Villecey-sur-Mad / Madine) et des travaux au prochain mandat

Pour le projet n° 2 : Etudes pour la fin du mandat

Partenaires

PETR Val de Lorraine, VMA Grand Est

Documents consultables

Etudes IRIS Conseil et VMAGE





Fiche action n° 3

Requalification de la maison éclusière d'Arnaville

Axe

Aménagements

Enjeux

Mobilité du quotidien / Tourisme / Sports et loisirs

Porteur du projet

CCMM – Pôle Tourisme / Economie

Descriptif

Située sur un site stratégique, au croisement entre la V50 "La voie bleue - la Moselle Saône à Vélo" et la future liaison Moselle - Madine (classée V56), cette bâtisse est inutilisée par VNF depuis près de 4 ans. Le PLU d'Arnaville est en voie de modification pour autoriser une activité touristique et économique, en remplacement.

La CC Mad & Moselle est en cours d'acquisition de ce bâtiment, afin de le réhabiliter et l'aménager, en vue de le proposer en location à un exploitant privé par voie de bail commercial. Un appel à projet pour identifier les porteurs de projets privés intéressés a été engagé de février à fin octobre 2020.

Le cahier des charges de cet appel à projet prévoit plusieurs missions :

- Relais d'information touristique
- Prestations de réparation, d'entretien de vélo et proposition d'activités/animations orientées autour du vélo
- Petite restauration et bar
- Autres activités de loisirs liées à l'emplacement (pêche, activités nautiques, activités nature, activités culturelles et artistiques...).

L'appel à projet en cours permettra de trouver le futur occupant de ce bâtiment pour travailler conjointement à sa réhabilitation et à l'aménagement du site en lien avec la pratique cyclable, l'activité économique, associative et touristique locale.

Coût

Projet estimé à **441 600 €** - Demande de financements pour 2021

Calendrier

Fin de l'Appel à Projet le 30/10/2020. En fonction des candidatures, choix de l'entreprise qui occupera à terme le bâtiment début d'année 2021. Démarrage d'une prestation de MOE/architecte courant 2021. Pour une ouverture début 2023.

Suite à l'appel à projet, l'association Confluence Mad et Moselle a été retenue pour le projet "Au pont canal". Il s'agit de la création d'un lieu de valorisation et d'animation du territoire autour d'un café associatif. L'établissement proposera une petite restauration valorisant les produits locaux, des services aux usagers de la véloroute notamment via de la réparations de cycles, des animations et activités pour les habitants du territoire

Partenaires

MATEC / PETR / CAUE 54

Documents consultables

Appel à projet





Fiche action n° 4

Création, balisage et entretien de sentiers VTT et de circuits vélos sur route

Axe

Aménagements

Enjeux

Tourisme / Sports et loisirs

Porteur du projet

CCMM – Pôle enfance, jeunesse et sport

Descriptif

Création de circuits sur le territoire permettant à un maximum de personnes de pouvoir pratiquer le vélo (toutes disciplines confondues) dans des lieux spécifiques balisés en toute sécurité.

Un circuit VTT a été réalisé à la croix St Clément à Ancy-Dornot en partenariat avec Mad et Moselle Single Track qui en assure l'entretien par le biais d'une convention avec la CCMM. Une étude est en cours pour la création d'un circuit VTT sur la vallée du Rupt-de-Mad et un 3^e projet est en prévision sur le secteur sud du territoire.

De la même manière, des circuits de vélos sur route pourraient être balisés, destinés à tout type de niveau (débutant, confirmé, expert) et de pratique (loisir ou compétition). Ces balisages, adaptés en fonction des difficultés et de la longueur des circuits, permettraient une meilleure visibilité des amateurs de vélo sur route, et de faire venir des adeptes extérieurs au territoire en répertoriant les tracés des circuits sur notre site internet et des sites connus.

Coût

Projet estimé à 15 000 €

Calendrier

2021/2022

Partenaires

Mad et Moselle Singletrack, VMA Grand Est, ASPTT Metz Métropole





Fiche action n° 5
**Collectivités exemplaires -
Prise en compte systématique
du vélo dans les aménagements,
achats d'équipements et contrats
de service**

Axe

Aménagements et équipements

Enjeux

Mobilité du quotidien / Tourisme

Porteur du projet

CCMM / Communes / PETR Val de Lorraine

Descriptif

Préconiser et inciter les collectivités à prévoir la présence du vélo d'une part lors de leurs travaux sur patrimoine ou aménagements urbains (sécurité, voie, range vélo...) notamment par le biais du PLUI, et d'autre part lors de la passation de contrat (notamment de transport des usagers).

Il s'agit également d'inciter les acteurs locaux à adapter leurs services à la pratique cyclable. A ce titre la CCMM s'est dotée en 2020 d'un Vélo à Assistance Electrique pour les déplacements inter-bâtiments des agents sur le site de Thiaucourt.

Dans le cadre de l'appel à projet « Vélo et Territoire », le PETR a commandé une étude de localisation des services cyclistes pour accompagner et permettre le changement modal des déplacements courts vers le vélo, permettant notamment d'identifier les besoins en équipement des services publics, gares, commerces et hébergeurs pour l'accueil des vélos.

Coût

Acquisition VAE 2000 € - Etude prise en charge par le PETR



Calendrier

Etude sur l'implantation de services cyclables réalisée de novembre 2020 au printemps 2021

Partenaires

Communes, PETR, entreprises et services locaux





Fiche action n° 6 Mise en place de compteurs de fréquentation cyclable

Axe

Equipements

Enjeux

Mobilité du quotidien

Porteur du projet

PETR Val de Lorraine

Descriptif

L'action vise à équiper le territoire d'outils de comptages mobiles de la fréquentation cycliste afin de mesurer et de valoriser la fréquentation des ouvrages et aménagements réalisés d'une part et l'intérêt d'aménager des secteurs qui ne le sont pas encore d'autre part.

Des compteurs fixes ont par ailleurs été posés par le département de Meurthe-et-Moselle au bord de La Voie Bleue, dont un à proximité du territoire (Pagny-sur-Moselle).

En complément, le PETR Val de Lorraine constitue une flotte de compteurs de fréquentation mobile qui sera mise à disposition des EPCI faisant remonter les besoins spécifiques de mesure. Ceux-ci peuvent concerner d'autres points de La Voie Bleue, mais également des routes carrossables. Les compteurs mobiles permettront d'adapter les comptages en fonction des lieux et des jours/heures de pratique d'autres formes de cyclisme, notamment pour mesurer les déplacements professionnels et scolaires.

Cette action s'inscrit également dans le plan d'actions porté par le comité d'itinéraire interdépartemental de la V50 « La Voie Bleue - Moselle Saône à vélo » c'est l'axe 4 du plan d'actions 2018-2021 du comité d'itinéraire LVB – Observer la fréquentation qualitative. En tant qu'adhérent à l'association Vélos & territoires, le PETR du Val de Lorraine pourra alimenter la base de données nationale des comptages cyclistes par les mesures qui seront réalisées.

Coût

Acquisitions prises en charge par le PETR (1000 à 3000 €HT pour un compteur mobile (hors consommables et logiciel de gestion).

Calendrier

Achat du matériel en décembre 2020 pour une installation au 1^{er} trimestre 2021

Partenaires

Comité d'itinéraire V50, CD54



source (Metrocount)



Fiche action n° 7 Règlement d'aides financières pour l'équipement cyclable

Axe

Equipements

Enjeux

Mobilité du quotidien / Tourisme / Sports et loisirs

Porteur du projet

CCMM - Pôles développement durable et tourisme / Economie

Descriptif

Par des aides financières, la CCMM peut contribuer au développement du vélo sur son territoire.

■ **Un règlement d'aide à l'acquisition de vélo à assistance électrique (VAE) a été élaboré pour une application en 2021 pour 100 dossiers (300 € d'aide maximum, limitée à une par foyer ou par commune).**

■ **Depuis juillet 2019, intégration dans les aides aux entreprises, d'un bonus "développement durable" permettant d'accompagner la démarche d'adaptation des entreprises et commerces du territoire à la pratique cyclable et l'accueil de cyclotouristes. Actuellement, une entreprise en a fait la demande pour l'installation d'un porte-vélo devant son bar, sur le domaine public (Mars-la-Tour).**

Coût

Pour les aides au VAE, obtention d'un financement FCITE PNRL/fonds CEE TEPCV d'un montant total de **15 000 € couvrant 50% de l'aide de la CCMM.**

Calendrier

Fonds d'aides aux entreprises jusqu'en 2023

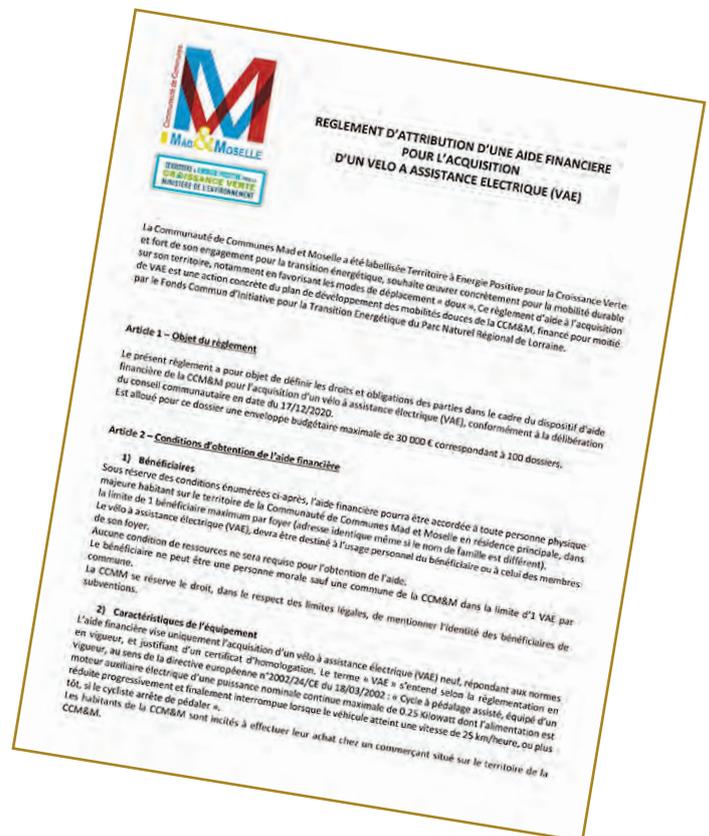
Fonds d'aide à l'acquisition de VAE : 2021 reconductible

Partenaires

PETR Val de Lorraine, Moselle attractivité

Documents consultables

Règlements d'aides financières





Fiche action n° 8 Chantiers pilotes pour l'accessibilité cyclable des établissements scolaires

Axe

Equipements / Sensibilisation et apprentissage

Enjeux

Mobilité du quotidien / Sports et loisirs

Porteur du projet

PETR Val de Lorraine

Descriptif

Faire la promotion d'une activité physique régulière, notamment auprès des plus jeunes, tout en promouvant un mode économique et écologique de déplacement est essentiel. Les établissements scolaires peuvent être relais et lieux de développement d'une culture durable du vélo au quotidien. Des plans de déplacement domicile-école peuvent être mis en œuvre sur tout ou partie du trajet.

Dans le cadre de l'appel à projet « Vélo et territoire » le PETR bénéficie d'un fléchage de subventions sur les études ou expérimentations relatives au développement du vélo dans les trajets quotidiens.

D'où la réalisation d'une étude pour proposer des plans de déplacements cyclables dans 4 établissements scolaires du Val de Lorraine avec 2 volets : aménagement / équipement de sites et animation / communication.

Un établissement a été sélectionné sur la CCMM, le SIMM de l'Esch au Mad pour un chantier pilote sur les écoles du SIMM.

Ce chantier pilote permettra de dupliquer des plans de déplacements cyclables sur l'ensemble des établissements scolaires (écoles et collèges).



Coût

Etude estimée à **20 250 €** pris en charge par le PETR.

Calendrier

Appel d'offres en cours / Début de la prestation prévue pour janvier 2021 avec un plan d'actions livré en octobre 2021.

Partenaires

Etablissements scolaires, communes

Documents consultables

Cahier des charges de l'étude





Fiche action n° 9
**Animations et apprentissage
à destination de la jeunesse**

Axe

Sensibilisation et apprentissage

Enjeux

Mobilité du quotidien / Sports et loisirs

Porteur du projet

CCMM - Pôle enfance, jeunesse et sport

Descriptif

Pour un développement du vélo avec un partage respectueux des espaces en toute sécurité, il est nécessaire de sensibiliser aux bonnes pratiques dès le plus jeune âge dans les écoles et dans les clubs sportifs ou activités extra-scolaires.

Un recensement des écoles du territoire qui réalisent des actions d'animations et d'apprentissage du vélo a été effectué en 2020. Et des associations peuvent accompagner à l'enseignement de la discipline.

Mad et Moselle Singletrack a notamment proposé de réaliser des ateliers vélo dans les écoles et périscolaires pour faire découvrir les différentes pratiques du vélo, les différents usages de la forêt, les bonnes conduites et les règles à adopter.

La CCMM conventionne actuellement pour une durée de 3 ans (2019-2021) avec cette association pour l'entretien de 2 sentiers au minimum, l'offre d'actions éducatives et sportives aux jeunes, le maintien des effectifs de l'école de VTT, l'organisation d'un chantier jeunes annuel et la possibilité d'organisation d'un évènement annuel d'envergure.

Coût

Projet estimé à **2300 €** pour soutenir des actions pédagogiques supplémentaires



Calendrier

Rentrée scolaire 2021

Partenaires

Etablissements scolaires, Mad et Moselle Singletrack

Documents consultables

Convention et recensement écoles





Fiche action n° 10 Acquisitions de labels “vélo”

Axe

Communication

Enjeux

Tourisme

Porteur du projet

CCMM – Pôle tourisme/économie, PETR Val de Lorraine et Moselle attractivité

Descriptif

Le label « Accueil vélo » est proposé aux hébergeurs, restaurateurs, loueurs et réparateurs de vélos et sites touristiques situés à une certaine distance (5 km) d'une Véloroute ou d'une Voie Verte, classées dans le schéma national des Véloroutes Voies Vertes (ou un schéma régional/départemental).

L'action consistera donc à informer les acteurs touristiques de l'existence de ce label, réaliser leurs accompagnements techniques et financiers pour les demandes de labellisations des hébergeurs (fourniture de kit vélos, financement de l'adhésion au label pendant les deux premières années, accompagnement voire portage de l'action d'évaluation et de classement). Le PETR en Meurthe-et-Moselle et Moselle Attractivité en Moselle seront les évaluateurs de ce label, chargés de suivre la labellisation des porteurs accompagnés.

Le label « Territoire Vélo » vise à apporter une reconnaissance à l'échelle nationale pour les territoires ayant mené des actions phares pour le développement de la pratique cycliste et qui répondent à une grille d'évaluation prédéfinie. Il s'agit d'un bon marqueur d'attractivité touristique et résidentiel.

Au terme de la mise en place de l'ensemble des actions du plan vélo, la CC Mad & Moselle pourra alors prétendre à candidater à l'obtention du label « Territoire Vélo ».

Coût

Communication signalétique et adhésions estimées à **7050 €** si obtention du label « Territoire à vélo ».

Calendrier

2021 / 2022

Partenaires

Office de tourisme PAM, Inspire Metz.



TERRITOIRE
VÉLO 

Fédération française de cyclotourisme





Fiche action n° 11 Évènements fédérateurs autour du vélo

Axe

Communication

Enjeux

Mobilité du quotidien / Tourisme / Sports et loisirs

Porteur du projet

CCMM / Communes / Acteurs locaux

Descriptif

Structurer et développer la pratique du vélo, tout en valorisant notre territoire, en organisant ou en faisant la promotion d'évènements à destination du grand public.

Par exemple, une fête du vélo pour faire découvrir les endroits emblématiques et le patrimoine du territoire de la CCMM ou du PETR par le biais du vélo en proposant plusieurs circuits découvertes adaptés à tout type de niveau et à tout type de vélo (route, VTT et VAE), voire proposer des animations sur un même site de départ /arrivée (stands, initiations ...).

Ou se greffer à des évènements type « la semaine fédérale internationale de cyclotourisme » organisée par la ville de Pont-à-Mousson du 1^{er} au 8 août 2021, qui va réunir plus de 10 000 cyclotouristes, en lien avec le club de cyclotourisme Mussipontain.

Pour cela, réaliser un diagnostic de l'existant (dans et en dehors du territoire) est nécessaire : évènements, activités, clubs/associations potentiels afin de déterminer des pistes d'évènements et être innovant.

Enfin, il pourrait être organisées les assises du sport nature : faire le lien avec les différents acteurs du territoire et en dehors (élus, habitants, associations/clubs, FFCT, FFC, PNRL, ONF, les OT, entreprises, autres CC, PETR) pour déterminer ensemble le format et les activités de l'évènement qui correspondront le mieux aux attentes du plus grand nombre et de la communauté de communes.

Calendrier

En raison de la crise sanitaire, cette action est pour l'instant suspendue

Partenaires

Associations, clubs de sports





Fiche action n° 12
Transport à la demande

Axe

Service

Enjeux

Mobilité du quotidien

Porteur du projet

CCMM - Pôle développement durable

Descriptif

Initié depuis 2014 sur une partie du territoire, le service de Transport à la Demande "Tedi'bus" est étendu à l'ensemble de Mad & Moselle.

Ce service de proximité permet de rejoindre directement depuis leur domicile un bourg offrant les services publics, de santé, de loisirs, les commerces et les gares, selon des circuits et horaires prédéfinis, sur réservation préalable la veille auprès de la CCMM.

Coût

Prestation pris en charge par la CCMM dans le cadre d'un marché public de transport, financée à 50% par la région Grand Est.

Tarif usager : 2 €/aller et 3 € / aller-retour

Calendrier

Extension TAD au 01/02/2020 – Contrat de 2 ans

Partenaires

PETR Val de Lorraine, Région Grand Est

Documents consultables

Plaquette de communication avec lignes et dessertes





Fiche action n° 13 Mobilité solidaire

Axe

Service

Enjeux

Mobilité du quotidien

Porteur du projet

CCMM - Pôle développement durable

Descriptif

Initié de façon expérimentale en 2019 sur une partie du territoire en partenariat avec le PETR Val de Lorraine, le service de mobilité solidaire est étendu à l'ensemble de Mad & Moselle depuis le 1^{er} janvier 2021.

Ce service de proximité, géré par la fédération Familles Rurales 57, est **une offre de transport par des habitants bénévoles, pour des habitants ayant des difficultés de déplacement, pour se rendre dans les établissements de santé, en courses, pour faire des démarches administratives...**

Coût

Service organisé par Familles Rurales 57
Tarif usager : de 0.20 € à 0.40 € du km (sous conditions de ressources)

Défraiement du conducteur bénévole : 0.40 €/km
Reste à charge, après déduction subventions, pris par la CCMM

Calendrier

Conventionnement 2021-2022

Partenaires

Fédération Familles Rurales, PETR Val de Lorraine

Documents consultables

Plaquette de communication





Fiche action n° 14 Développement du covoiturage

Axe

Aménagements

Enjeux

Mobilité du quotidien

Porteur du projet

CCMM - Pôle développement durable

Descriptif

Pour faciliter le covoiturage au quotidien pour les trajets domicile-travail, la mise en place d'aires de covoiturage sécurisées est essentielle.

Suite à la réalisation d'une étude par le PETR Val de Lorraine, 3 sites ont été identifiés :

- Bernécourt,
- Mars-la-Tour
- Arnaville.

Sur la commune de Bernécourt, l'infrastructure étant déjà existante, une signalétique a été mise en place.

*En revanche, pour les aires de Mars-la-Tour et d'Arnaville, la création de parking a été nécessaire. **Afin de favoriser l'utilisation de véhicules hybrides rechargeables ou 100% électriques, ces aires sont équipées d'une borne de recharge.***

Pour faciliter la recherche de covoitureurs (inter-entreprises par exemple), le PETR étudie la mise en place de partenariats pour le développement d'applications mobiles spécialisées dans le covoiturage telles que Klaxit.

Coût

- 169 103.37 €TTC de travaux dont :
- 36 800€ d'aide de l'Etat (DSIL)
 - 29 534€ du fond TEPCV
 - 29 512€ du CD54
 - 5 101€ du CRGE
 - 6 802€ d'ADVENIR

Calendrier

Aires de covoiturage en service depuis juillet 2020

Partenaires

PETR Val de Lorraine, communes



Aire de covoiturage à Arnaville



Fiche action n° 15 Ligne régulière de transport

Axe

Service

Enjeux

Mobilité du quotidien

Porteur du projet

CCMM - Pôle développement durable

Descriptif

Afin de réduire l'autosolisme dans les trajets domicile-travail, la CCMM, en partenariat avec la Région Grand Est, étudie la mise en place d'une ligne régulière de bus entre Thiaucourt et Actisud en passant par la vallée du Rupt-de-Mad. Cette ligne permettra de desservir les gares ferroviaires d'Onville, de Pagny-sur-Moselle et de Novéant-sur-Moselle avant de rejoindre Actisud, aux "heures de pointe" le matin et le soir.

Afin de répondre le mieux possible aux besoins des usagers, la CCMM a lancé un sondage en avril 2021. Les résultats de ce dernier permettront de finaliser les horaires et les jours de fonctionnement.

Dans un premier temps, cette ligne sera expérimentale et fonctionnera à partir du 1er septembre 2021 pour une durée d'un an. Si les résultats de cette expérimentation sont concluants, cette ligne sera pérennisée.

Coût

Budget prévisionnel de 126 000€TTC pour l'année d'expérimentation

Calendrier

Expérimentation du 01/09/2021 au 31/08/2022

Partenaires

Région Grand Est, PETR Val de Lorraine

